



**Prix du Public - Victoires du paysage 2020**  
**Soutenez et votez pour votre**  
**aménagement préféré**  
**jusqu'au 16 octobre 2020**



Depuis 2008, tous les deux ans, VAL'HOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, organise un concours national visant à récompenser les maîtres d'ouvrage publics (collectivités, département, conseil régional, société d'économie mixte ou d'aménagement du territoire...) et privés (aménagement lotisseurs, promoteurs immobiliers, commerces, entreprises, particuliers) dans le cadre d'aménagements paysagers exemplaires.

Le mercredi 24 juin, 67 dossiers sur 84 dossiers reçus et conformes au règlement, ont été retenus par le jury technique pour la 2<sup>ème</sup> phase du concours : les visites sur le terrain, étape cruciale pour le Jury comme pour les candidats. Jusqu'à fin septembre, le jury sillonne la France pour évaluer les finalistes sur le terrain et il se réunira en octobre pour établir le palmarès final 2020, qui ne sera dévoilé qu'en décembre.

**En attendant, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 16 octobre 2020, c'est à votre tour de donner votre avis sur les finalistes ! Depuis 2010, le Prix du Public est une distinction décernée – en plus du palmarès des Victoires du Paysage donné par le Jury – par le public qui vote parmi les finalistes pour son projet préféré. Vous avez envie de soutenir votre ville, votre région ou tout simplement un aménagement coup de cœur ? Votez pour lui permettre de remporter cette année cette distinction du public !**

**COMMENT VOTER POUR SOUTENIR VOTRE AMÉNAGEMENT PRÉFÉRÉ ?**

- Jusqu'au 16 octobre 2020, rendez-vous sur le site [www.lesvictoiresdupaysage.com](http://www.lesvictoiresdupaysage.com), dans la rubrique « Prix du Public » où les aménagements finalistes\* seront présentés.
- Une fois votre choix fait, votez pour votre aménagement favori ! Soutenez-le en partageant votre vote sur vos réseaux sociaux et en invitant vos amis à voter aussi !

L'aménagement primé pour le Prix du public 2020 sera dévoilé lors d'une cérémonie de remise des prix en décembre.

En parallèle, un tirage au sort sera effectué pour récompenser les votants avec de nombreux lots mis en jeu (week-end, bon d'achat en végétaux, livre...)

Règlement et participation : [www.lesvictoiresdupaysage.com](http://www.lesvictoiresdupaysage.com)

\*Le Prix du Public concerne les finalistes des catégories Maîtres d'ouvrage publics et privés – Ne sont pas concernés les jardins de la catégorie Particulier

**Qui rejoindra les 5 maîtres d'ouvrages déjà récompensés les années précédentes par le Public ?**  
**C'est à vous de décider !**



Jardin romain – Caumont sur Durance (Prix du Public 2010)



Ecoquartier Andromède – Oppidea et SEM Grand Toulouse (Prix du Public 2012)



Promenade du Paillon – Métropole de Nice (Prix du Public 2014)



Le Courtil – Mr et Mme Groothaert (Prix du Public 2016)



Grande promenade fluviale sur les quais rive gauche – Métropole de Rouen Normandie – Co-maîtrise d'ouvrage ville de Rouen (Prix du Public 2018)

Rejoignez-nous sur [Facebook](#) / [Twitter](#) / [LinkedIn](#) / [Instagram](#) !

A PROPOS : VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, FNMJ, FGPP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). L'Interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes : - la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation - la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal - le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective. [www.valhor.fr](http://www.valhor.fr) #LeVegetalEstEssentiel.

Contact presse : SENSATION ! Marine Gatineau-Sailliant - Tél. 06 62 74 86 61 – [presse@sensation.fr](mailto:presse@sensation.fr)